

DEMANDE DE TRANSFERT LORS D'UNE AFFILIATION

Profmed

Nom de la société : _____

Nom, prénom de l'assuré(e) : _____

N° AVS : _____

A LA NOUVELLE PERSONNE ASSUREE

Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue au sein de la Fondation de prévoyance PROFMED.

Si vous bénéficiez déjà d'une couverture de prévoyance professionnelle dans le cadre de votre précédent emploi, vous avez en principe droit à une prestation de libre passage. En vertu des dispositions légales, cette prestation **doit** être transférée à notre institution de prévoyance.

Si vous détenez une police de libre passage auprès d'un assureur ou un compte de libre passage auprès d'un établissement bancaire, vous êtes également tenu(e) de faire transférer ce montant auprès de notre fondation.

Vous devez simplement envoyer le présent formulaire, soit à l'institution de prévoyance de votre ancien employeur, soit à votre fondation de libre passage. N'oubliez pas de compléter, ci-dessus, votre nom, prénom, n° AVS, ainsi que le nom de votre nouvel employeur.

Après réception de votre prestation de libre passage, la Fondation de prévoyance PROFMED utilisera celle-ci comme apport de libre passage en votre faveur et vous remettra un certificat de prévoyance.

A L'ANCIENNE INSTITUTION DE PREVOYANCE

Veuillez transférer la prestation de libre passage de notre assuré(e) (article 3, alinéa 1 LFLP) selon les coordonnées de paiement ci-dessous et nous communiquer les informations nécessaires au traitement de cette prestation.

Coordonnées de paiement:

Die Schweizerische Post
3030 Bern

IBAN : CH65 0900 0000 1412 0391 3

Titulaire : Fondation de prévoyance PROFMED
1260 Nyon